

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 14 décembre 2021 à 18 h 15** en virtuel.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Jasmine Ménard – parent
- Madame Julie Robert – parent a quitté à 19h39 (point 10)
- Madame Sylvie Poirier – parent
- Madame Vicky Potvin – parent
- Madame Julie Larochelle – parent
- Madame Magalie Pételle – directrice
- Madame Louane Avérous – élève
- Monsieur Alain Choquette – enseignant
- Madame Milène Houde – enseignante
- Madame Sylvie Daigle – enseignante
- Madame Jennifer Floymon – enseignante
- Madame Marilyn Rouleau – personnel professionnel
- Madame Annick Larouche – personnel de soutien

INVITÉS :

- Madame Amélia Morin – élève

ÉTAIENT ABSENTS :

- Madame Josiane Thiffault – parent,
- Monsieur Martin Paquette- membre de la communauté
- Madame Sharlie Joly Lévesque – élève
- Madame Ève Samson – enseignante

1. **Présence et ouverture de la séance à 18h19**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

[Résolution 1629-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Mme Julie Larochelle :

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant ce point :

Mesures protégées : Attestation de la réception de sommes accordées à l'école.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 2 novembre 2021

[Résolution 1630-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Mme Julie Robert :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 2 novembre 2021.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal

Instrument de musique : Il manque 2 ukulélés ténors. Plusieurs instruments n'ont pas été reçus, car ils étaient non disponibles (donc non payés). Tous les instruments sont sous clé, M. Marcoux veut assurer un suivi des emprunts.

Harmonie : Il y a actuellement 4 groupes de musique. Tous sont à leur première année de maîtrise de leur instrument. Une tentative d'instaurer un midi musique (harmonie) sera fait en début janvier.

Choix de l'uniforme : Il y a aura un vaste choix de vêtements pour l'an prochain. Le noir et le marine seront les couleurs choisies avec un petit sigle discret MET. L'ouverture des soumissions se fera le jeudi 16 décembre à midi. Tous les niveaux étaient représentés sauf le secondaire 1 du fait qu'aucun élève n'avait répondu à l'invitation.

5. Période de questions du public

Pas de public.

6. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacements à l'extérieur des locaux de l'école

[Résolution 1631-CE-2021-2022](#)

- a. Sortie culturelle théâtre élèves du PEI 3 et 4 (Patrick Mullen)
- b. Sortie culturelle théâtre élèves du PEI 1, 2 et 5 (Patrick Mullen)
- c. Culture à l'école pour les élèves des classes TSA (Janie Corriveau)
- d. Natasha Kanapé Fontaine pour les élèves de 5^e sec. (Janie Corriveau)
- e. Noël des élèves des classes TSA (Tammy Gendron-Beaudin)
- f. Sondage étudiant pour tous les élèves de l'école (Daphnée. Leclerc et Audrey-Anne Demers-Moreau)
- g. Sortie de ski-planche Owls Head offert aux élèves de sec. 3, 4 et 5 (Peter. white et Pierre Hainault)

Il est proposé par Mme Annick Larouche :

Que soient adoptées les activités ci-haut mentionnées

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Grille-matières pour l'année scolaire 2022-2023

[Résolution 1632-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Mme Marilyn Rouleau :

Que soit adoptée la grille-matières pour l'année scolaire 2022-2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Projet particulier MET 2022-2023

[Résolution 1633-CE-2021-2022](#)

Mme Pételle présente le projet Pré-DEP qui vise à répondre aux besoins des clientèles vulnérables (doubleurs secondaires 3 et 4) afin de les qualifier pour qu'ils obtiennent les préalables pour se diriger en formation professionnelle. L'objectif est de former un groupe l'an prochain. Ce projet a été accepté par Mme Lachapelle. Ce soir, il doit être approuvé par le conseil d'établissement. Ensuite, il sera soumis pour approbation au ministère.

Il est proposé par Mme Vicky Potvin:

Que soit adopté le projet particulier MET 2022-2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Plan de lutte 2021-2023

[Résolution 1634-CE-2021-2022](#)

À la suite d'une situation vécue dans une école de notre centre de service et en raison d'un problème d'interprétation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, le protecteur de l'élève a proposé que l'ensemble des plans de lutte soient uniformisés. Le comité a procédé à cet exercice.

Le plan de lutte a été révisé par le comité « Mission possible ». En plus de la direction, ce comité est formé de 3 enseignants, 2 professionnels et 2 membres du personnel de soutien. À MET, il existe un service où les élèves peuvent adresser les situations s'ils sont témoins ou victimes d'acte de violence ou d'intimidation. Cette année, nous voulons présenter un code QR pour faire une déclaration, et ce, pour rejoindre davantage les élèves du 2^e cycle.



Suite à un sondage mené auprès des élèves en novembre, il y a eu 492 répondants. Les élèves de secondaire 3 ont peu répondu à ce dernier. Malgré le fait que plusieurs situations problématiques ont été rapportées dans ce groupe d'élèves. Une tournée en classe des directions adjointes sera entreprise au mois de janvier. Les résultats du sondage indiquent que 86% des répondants se sentent en sécurité à l'intérieur de l'école et que 22% de ces derniers sont inquiets d'être victime de violence verbale.

En décembre, nous avons constaté que la toilette des garçons posait problème. En effet, des élèves ont publié des photos sur Instagram qui ont été prises dans ces toilettes. D'autres ont vu leur nom paraître dans des sites : **Ta confession** ou **Le Sanctuaire des légendes**. La direction a interpellé l'agente Mme Campbell, policière communautaire, qui est intervenue auprès de plusieurs élèves concernant cette situation.

Il est proposé par Mme Julie Larochelle :

Que soit adopté le plan de lutte 2021-2023

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Mesures protégées : Attestation de la réception de sommes accordées à l'école

[Résolution 1635-CE-2021-2022](#)

Considérant que les Règles budgétaires de fonctionnement des centres de services scolaires pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024 prévoient que le conseil d'établissement confirme au ministre que les mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant qu'étant donné les circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2021-2022 ne porte que sur certaines mesures protégées;

Considérant les montants attestés par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières comme étant transférés au budget de l'école;

Il est proposé par Mme Sylvie Poirier :

Que le conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge confirme que les allocations protégées suivantes ont été déposées au budget de l'école pour l'année scolaire 2021-2022.

Mesure	P/S/FGA/FP	Montant versé par le CSS
15012 – Aide alimentaire	P/S	19 429.00 \$
15021 - Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire – Volet 1	P/S	54 145.00 \$
15021 - Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire – Volet 2	FGA/FP	N/A
15021 - Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire – Volet 3	P/S (7 à 10)	N/A
15022 – Bien-être à l'école	P/S/FGA/FP	13 709.00\$
15023 – À l'école, on bouge!	P	N/A
15028 – Activités parascolaires au secondaire	S	336 598.00\$
15029 - Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires	P	N/A
15031 – Interventions efficace (violence et intimidation)	P/S	5923.00\$
15103 – Acquisition d'œuvres littéraires	P/S	15 887\$ (MEES) + 8184 \$ École
15104 – Acquisition de livres de littérature jeunesse	P	N/A
15186 – Sorties scolaires en milieu culturel	P/S/FGA	33 503.00 \$
15200 – Formation en réanimation cardio-respiratoire	S	1744.00\$
30017 – Temps de concertation, de planification et de préparation	P	N/A

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. Correspondance

Aucune correspondance

12. Informations

a. De la présidente

b. De la représentante au comité de parents : La conférence de M. Lalonde sera disponible en ligne pour 1 mois. Il y aura une conférence de Mme Bois le 19 janvier. Une pièce de théâtre sera présentée le 5 février.

c. De la directrice

- **Budget révisé 2021-2022 (suivi) :** Complété en décembre. Nous dépensons nos mesures.
- **Formation obligatoire capsules :** Formation pour président et vice-président remise au mois de janvier.
- **Covid : Portrait de situation,** un seul cas.
- **État de variation nette du fonds à destination spéciale au 30 juin 2021**
- **Autres sujets :** Ça va bien on garde le cap. On gère la post pandémie. Il y a des interventions à faire en lien avec l'intimidation et la violence.

On ne peut agir sur ce que l'on ne sait pas. Pour l'an prochain, on devra s'assurer que les étudiants répondent davantage au sondage.

- d. **Des enseignants** : La session d'examen comprend des périodes de récupération. Il est mentionné que le Café étudiant est ouvert.
- e. **Du personnel professionnel**
- f. **Du personnel de soutien**
- g. **De la représentante de conseil des élèves** : Des élèves questionnent en lien avec le retrait des tables au carrefour. Mme Pételle ajoute qu'il y en a 5 en commande. Les élèves sont préoccupés par certains propos homophobes et racistes qui sont parfois évoqués en classe. Il y aurait peu d'intervention des enseignants. Mme Pételle adressera la situation aux enseignants.

13. Période de paroles du public

Aucun public

14. Varia

Programmer une visite de l'école au début du prochain CÉ en présentiel.

15. Levée de la séance

[Résolution 1636-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Mme Jasmine Ménard:

Que la séance soit levée à 20h11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Jasmine Ménard
Président du CÉ

Magalie Pételle
Directrice